

**Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations ?  
Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.**

## POUR QUI ?

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Possibilité de prétendre à des équivalences ou des allègements : Les titres, diplômes, certifications professionnelles listées ci-dessous, peuvent donner droit à équivalence et à dispense d'épreuves des prérequis à l'entrée, des exigences préalables à la mise en situation pédagogique ou unités de compétences constituant le CQP Animateur de Loisir Sportif : CQP ALS option JSJO ou option ARPO, BPJEPS spécialité éducateur sportif toutes mentions dont mention activités physiques pour tous ou mention activités de la forme option cours collectifs.

En cas d'éligibilité, il convient de contacter l'organisme de formation par mail à [formationepgvcentre@gmail.com](mailto:formationepgvcentre@gmail.com)

Aucun titre, diplôme, certification professionnelle non enregistrés au RNCP ne donne droit à l'équivalence d'un ou plusieurs blocs de compétences.

<b>PRÉ-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être titulaire, dès l'entrée en formation, du PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1), AFPS ou tout diplôme en équivalence PSC1 à jour de son renouvellement (AFGSU Niv1 ou 2 – CSST)</li> <li>• Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal</li> <li>• Avoir plus de 18 ans à la date du jury plénier</li> <li>• Présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'animation, à la pratique sportive et à l'encadrement de moins de 1 an à la date du positionnement</li> <li>• Avoir obtenu l'attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité 4 mois) ou bien être en possession d'un brevet d'animateur fédéral.</li> </ul> <p>PS : A l'issue de l'entrée en formation, il conviendra de fournir IMPÉRATIVEMENT une attestation de « stagiaire en formation » délivrée à partir du site EAPS. Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation Un questionnaire pré formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.</p>
<b>LES OBJECTIFS</b>	<p>L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif</li> <li>• Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</li> <li>• Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives</li> </ul> <p><b>Option : Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Techniques cardio</li> <li>• Renforcement musculaire</li> <li>• Techniques douces</li> <li>• Activités d'expression</li> </ul>
<b>CONTENUS DU STAGE DE LA FORMATION</b>	<p><b>Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation</li> <li>• Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances</li> <li>• Élaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance</li> <li>• Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics</li> <li>• Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants</li> <li>• Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)</li> <li>• Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance</li> <li>• Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements</li> </ul> <p><b>Bloc de compétences N°2 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure</li> <li>• Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure</li> <li>• Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif</li> <li>• Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure</li> </ul> <p><b>Bloc de compétences N°3 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations</li> <li>• Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle</li> </ul>

## LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

<p><b>MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée..</li> <li>- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences métiers de l'animateur/animateur sportif/ve.</li> <li>- Mise en situation d'animation progressive tout au long du processus de formation</li> <li>- Animation de séances et de séquences pédagogiques avec Feedbacks</li> </ul> <p>Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation formative des compétences et des connaissances via des activités en présentiel (Etude de cas, travaux en sous groupes) et des Quiz</li> <li>- Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonnent le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.</li> <li>- Outils de formation coconstruit avec les stagiaires</li> <li>- Démarche de formation dite de l'adulte comprenant une forte sollicitation verbale et cognitive via : prise en considération des représentations, des approches inductives, déductives, le conflit sociocognitif, la métacognition</li> <li>- Temps de mises en pratiques (de l'observation, du vécu, de l'animation, de l'analyse)</li> <li>- Mise en situation professionnelle intégrative (Centre de formation/structure d'accueil animation /Tuteur structure formé)</li> <li>- L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.</li> </ul>	<p><b>MOYENS D'ENCADREMENT</b></p> <p>Formateurs de la FFEPGV habilités nationalement par la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire pour l'encadrement et l'accompagnement.</p> <p><b>TUTEUR PROGRAMME</b> Samantha TIMAR, Tuteur-programme</p> <p><b>TUTEURS COURS</b> Carine LAMBERT, BPJEPS AGFF, Conseillère de formation, Directrice de formation</p> <p>Charlène DIEUDONNE, D.E. de danse, Conseillère de Formation</p> <p>Isabelle SABATIER, Licence STAPS APA et Éducation Motricité, diplôme international Pilates Institute</p> <p><b>SUPPORTS PÉDAGOGIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches enfant (3-6 ans)</li> <li>- Carnet d'accompagnement et Carnet de bord de l'animation enfant</li> <li>- Grilles d'observation : des publics, de préparation, d'analyse de pratique.</li> <li>- Support de cours Book CQP regroupant l'ensemble des documents pédagogiques (Généraux et Projet Action d'Animation ; Caractéristiques des différents publics et sécurité ; Objectifs pédagogiques ; Séance Sport Santé et contenu).</li> <li>- Livret de Formation</li> <li>- Plateforme d'apprentissage à distance avec accès personnalisé aux contenus de formation (formule mixte uniquement)</li> </ul>
---	--

## LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- **DURÉE = 244 heures réparties comme suit :**
  - › 119h00 en centre de formation
  - › 28h00 de formation à distance (FOAD asynchrone)
  - › 14h30 de classe virtuelle (FOAD synchrone)
  - › 80h00 de mise en situation professionnelle
  - › 2h30 de certification

Formule CQP ALS AGEE Mixte (présentiel + E-learning)	
***CALENDRIER***	
<b>Lieu de formation :</b> CRJS SALBRIS (41)	
<b>Au choix du candidat :</b> Positionnement le samedi 24 juin 2023 <u>ou</u> le samedi 04 novembre 2023	
1h30 → Classe virtuelle N°1 (Lancement) = mardi 28 novembre 2023 (de 12h00 à 13h30)	
14h00 → Module 1 en présentiel = samedi 02 et dimanche 03 décembre 2023	
14h00 → Module 2 en présentiel = samedi 09 et dimanche 10 décembre 2023	
1h30 → Classe virtuelle N°2 = mardi 19 décembre 2023 (de 12h00 à 13h30)	
1h30 → Classe virtuelle N°3 = mardi 09 janvier 2024 (de 12h00 à 13h30)	
14h00 → Module 3 en présentiel = samedi 20 et dimanche 21 janvier 2024	
14h00 → Module 4 en présentiel = samedi 27 et dimanche 28 janvier 2024	
1h30 → Classe virtuelle N°4 = mardi 13 février (de 12h00 à 13h30)	
21h00 → Module 5 en présentiel = du mardi 27 au jeudi 29 février 2024 (Vacances scolaires)	
1h30 → Classe virtuelle N°5 = mardi 12 mars 2024 (de 12h00 à 13h30)	
1h30 → Classe virtuelle N°6 = mardi 19 mars 2024 (de 12h00 à 13h30)	
14h00 → Module 6 en présentiel = samedi 30 et dimanche 31 mars 2024	
1h30 → Classe virtuelle N°7 = mardi 09 avril 2024 (de 12h00 à 13h30)	
14h00 → Module 7 en présentiel = mardi 23 et mercredi 24 avril 2024 (Vacances scolaires)	
14h00 → Module 8 en présentiel = samedi 04 et dimanche 05 mai 2024 (Vacances scolaires)	
1h30 → Classe virtuelle N°8 = mardi 14 mai 2024 (de 12h00 à 13h30)	
1h30 → Classe virtuelle N°9 = mardi 21 mai 2024 (de 12h00 à 13h30)	
1h00 → Classe virtuelle N°10 = mardi 28 mai 2024 (de 12h00 à 13h00)	
2h30 → Certification = 01 et/ou 02 juin 2024	
Rattrapage = samedi 22 juin 2024	
+ 28h00 de contenus digitaux à réaliser tout au long de la formation (FOAD asynchrone) + 80h00 de mise en situation professionnelle du 22 novembre 2023 au 31 mai 2024	

- HORAIRES** : Variables selon emploi du temps entre 8h00 et 18h00 / **PARTICIPANTS** : 20 participants maximum

**COÛT FRAIS PÉDAGOGIQUES** (*sans allègement*) = **2 460,00 €**

→ Soit un coût horaire de formation de 15,00 € → Soit un nombre d'heures de formation de 164h00

En cas de refus de prise en charge par un financeur, une demande d'aide financière pourra être formulée auprès du COREG, de votre CODEP d'appartenance et/ou de votre structure de mise en situation professionnelle

→ **Si vous mobilisez votre CPF** : cliquez sur ce lien pour consulter notre session : **(Liens A VENIR)**

- |  |   |
|--|---|
| 1 - Mobilisation CQP ALS AGEE sans bonus :           | 2 - Mobilisation CQP ALS AGEE bonus Fitness :   |
| 3 - Mobilisation CQP ALS AGEE bonus Senior :         | 4 - Mobilisation CQP ALS AGEE bonus APA mixte : |
| 5 - Mobilisation CQP ALS AGEE bonus APA présentiel : |   |

## SUIVI ET ÉVALUATION

<b>VALIDATION DE LA FORMATION</b>	<b>MODALITÉS DE VALIDATION</b>	
Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence, Fiche d'émargement, Formulaires d'évaluation de la formation</li> <li>• Evaluation formative :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quiz d'autoévaluation en ligne sur la plateforme e-Learning / Questionnaires</li> <li>- Situations interactives (auto-évaluation)</li> <li>- Mises en situation pédagogique (Préparation et animation de séances et de séquences)</li> </ul> </li> </ul>	
<b>MODALITÉS DE CERTIFICATION</b>		
<b>BLOC DE COMPETENCES 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage</li> <li>• Entretien individuel sur le cycle de séances</li> <li>• Mise en situation d'animation d'une séance</li> <li>• Entretien individuel sur la séance</li> </ul>	<b>BLOC DE COMPETENCES 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage</li> <li>• Entretien oral</li> </ul>	<b>BLOC DE COMPETENCES 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation d'un projet professionnel</li> </ul> Il est demandé au candidat de présenter un projet professionnel le jour des épreuves les évaluateurs conduisent un entretien individuel d'une durée de 30 min dont 10 min de présentation du projet par le candidat et 20 min de questions
<p><i>Les certifications auront lieu en juin 2024 (à préciser).</i></p> <p><i>Épreuve de rattrapage : Une épreuve de rattrapage pourra se dérouler en juin 2024, le cas échéant. (Dates à confirmer)</i></p>		
<p><b>DIPLOME REMIS</b> : Diplôme professionnel délivré par la branche sport (Commission paritaire nationale emploi – formation – CPNEF) – Niveau IV</p> <p><i>La totalité du cursus de formation doit être effectuée sur une période maximale de deux ans. Toutefois, en cas de force majeure dûment reconnue par le centre de formation, une prorogation du livret de formation d'une durée d'un an pourra être accordée, une seule fois sur demande écrite du stagiaire.</i></p>		

**POUR ALLER PLUS LOIN** Nous vous conseillons de suivre après cette formation les filières « publics » et/ou « spécifiques ».

## POINTS FORTS

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation avec privilégié avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

## CONTACTEZ VOTRE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

<a href="tel:0248504881">Cher : 02 48 50 48 81 / 06 24 91 75 45</a>	<a href="tel:0648939370">Eure et Loir : 06 48 93 93 70</a>	<a href="tel:0630292585">Indre : 06 30 29 25 85</a>
<a href="tel:0671772878">Indre et Loire : 06 71 77 28 78</a>	<a href="tel:0617799472">Loir et Cher : 06 17 79 94 72</a>	<a href="tel:0636835509">Loiret : 06 36 83 55 09</a>

